

# L'ABEILLE

De la Nouvelle Orleans  
Fondée le 1er Septembre 1827

VOL. 95

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 17 MARS 1921

No. 11

## Une Réfutation Eclatante

Depuis la signature de l'armistice et l'occupation par les troupes alliées de la Prusse rhénane en vertu du traité de Versailles, les allemands ont fait courir les bruits les plus mensongers et les plus tendancieux sur la conduite des soldats français chargés de surveiller les intérêts de leur pays sur le bord du Rhin, et tout particulièrement sur les faits et gestes des troupes noires. Afin de s'attirer la sympathie des nations neutres, afin même que les alliés de la France s'apitoient sur leur sort, sans souci de la vérité et de façon éhontée, ils ont mis en circulation les rapports les plus faux à l'égard de la conduite des troupes françaises noires dans le Reich. Le gouvernement français, à maintes reprises, a fait faire des enquêtes rigoureuses sur les incidents dont on se plaignait et a pu fournir officiellement la preuve que toute campagne menée par l'Allemagne afin de jeter un discrédit sur le corps d'occupation français était absolument dénuée de fondement et inspirée uniquement par le désir de nuire à des troupes victorieuses dont on ressentait la présence.

Les Etats-Unis dernièrement ont été inondés de circulaires, pamphlets, rapports et articles de journaux et de revues de tous genres accusant les soi-disant troupes noires qui se trouvaient en Allemagne sous le drapeau français des pires excès. Certains de nos sénateurs s'en émurent et demandèrent au gouvernement américain de procéder à une enquête sur les lieux afin que l'on puisse être fixé sur la vérité entière. Cette enquête vient d'être terminée, et nous sommes heureux de pouvoir en communiquer le résultat à nos lecteurs, grâce à l'obligeance de M. Charles Barret, consul-général de France à la Nouvelle-Orléans, qui nous a fourni le texte exact d'une lettre écrite au sénateur Selden P. Spencer, des Etats-Unis, par le ministre des affaires étrangères à Washington, à ce moment, M. Bainbridge Colby. Dans l'intérêt de la vérité et afin que nos lecteurs puissent répondre catégoriquement et clairement aux accusations qui continuent à être portées contre les troupes françaises en Allemagne, nous publions in extenso la traduction de la lettre en question, en faisant observer à nos lecteurs qu'il s'agit ici d'une réfutation fournie non pas par l'accusé mais par un tiers dont on ne peut par conséquent soupçonner l'esprit d'impartialité et d'équité:

Ministère des Affaires Etrangères,  
Washington, D. C.,  
le 11 février 1921.

L'Honorable Selden P. Spencer,  
Sénat des Etats-Unis—

Monsieur: J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 février 1921, ayant trait aux rapports qui ont été mis en circulation à l'égard de l'inconduite des troupes noires françaises en territoire allemand occupé.

En réponse à cette lettre, j'ai l'honneur de vous informer que ce ministère a reçu à cet égard de nombreuses mises de particuliers et d'organisations de tous genres, auxquelles il a été répondu longuement afin de dissiper toute fausse impression. Dès que les premières plaintes nous furent adressées une enquête fut ordonnée, et d'après les rapports qui nous ont été adressés par nos diplomates et nos autorités militaires, il est établi qu'à l'heure actuelle il

## MME. SIDNEY J. WHITE



Nous publions avec plaisir la photographie de Mme Sidney J. White, une de nos plus charmantes néo-orléanaises, prise alors qu'elle maniait le volant de sa nouvelle conduite intérieure avec la grâce et la sûreté qui caractérisent nos "chauffeurs" de sexe féminin. L'automobile est un sport qui sied aux nombreuses dames de notre ville, qui s'y adonnent avec joie et exubérance.

n'existe pas de troupes noires françaises en territoire occupé, les troupes en question ayant été retirées de cette région depuis longtemps. Nous croyons savoir que des troupes marocaines et algériennes sont encore employées en territoire occupé; elles sont d'origine purement arabe ou d'un caractère mixte franco-arabe, dans lesquelles sont embrigadés de forts contingents de race purement française. A notre connaissance les autorités allemandes n'ont jamais porté la moindre accusation contre ces troupes.

Le nombre des troupes sénégalaises employées dans les régions occupées n'a jamais été considérable.

Les accusations spéciales faites contre les troupes par la presse allemande ont généralement été réfutées à la suite d'une enquête ou d'après le témoignage d'allemands impartiaux et véridiques et dans les cas isolés où il y a eu culpabilité, les coupables ont été punis sans rémission et sans retard. Les autorités militaires américaines en Rhénanie disent que les histoires d'atrocités mises en circulation à l'égard des troupes noires françaises viennent de Berlin et non du territoire occupé, et qu'elles sont

l'œuvre d'une propagande anti-française. Ceci semble être corroboré par le fait que c'est la presse allemande aux Etats-Unis qui s'agit et se passionne sur cette question.

Le ministère des affaires étrangères des Etats-Unis est d'avis que ces rapports font partie d'une propagande intense dirigée contre la France, puisqu'il est convaincu que les troupes noires françaises ont été retirées de la zone d'occupation et qu'aucune preuve d'inconduite de leur part n'a pu être faite.

A la requête de la commission des affaires étrangères de la chambre des députés américains, un rapport complet à cet égard lui a été adressé par le ministre.

J'ai l'honneur, monsieur, d'être votre serviteur dévoué.

(signé) BAINBRIDGE COLBY.

Voilà qui met les choses au point. L'Amérique elle-même, à la requête de ses fonctionnaires les plus élevés, fournit au monde entier les preuves véritables que l'Allemagne vaincue, blessée dans son orgueil de grande nation militaire par l'occupation du territoire Rhénan, cherche tous les moyens possibles de ternir l'uniforme bleu horizon

## UNE ENTREVUE AVEC UN MEMBRE DE LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE.

Nous avons demandé à l'honorable James J. A. Fortier, délégué à la Convention Constitutionnelle et président d'une des commissions les plus importantes de cette convention, celle qui est chargée de la distribution des pouvoirs, de bien vouloir nous donner un aperçu du travail qui doit être fait par l'assemblée qui se tient en ce moment à Baton Rouge.

M. Fortier nous déclara qu'en cette troisième semaine de la Convention les délégués se trouvaient pour la première fois en mesure de faire de la bonne besogne. La première semaine, nous dit-il, fut employée à nommer un président, les vice-présidents, un secrétaire et un bureau administratif. La Convention fit un heureux choix en désignant M. Bouanchaud (dont la photographie a été publiée dans le numéro précédent de l'Abeille). Comme président M. Bouanchaud a toutes les qualités requises pour remplir ce poste à merveille. La seconde semaine fut employée à faire la connaissance des différents collègues, le président de la Convention ayant nommé les 35 commissions où se fera la véritable besogne de la Convention, tout le monde se mettra à l'œuvre dès cette semaine. L'honorable Ch. F. Claiborne, juge à la cour d'appel, a été nommé président de la commission des corporations, et des postes également importants ont été confiés à plusieurs des délégués de la Nouvelle-Orléans. L'élément franco-américain est bien représenté à cette Convention. MM Bouanchaud, Fortier et le juge Claiborne à eux seuls, sans parler des autres, constituent un groupe, ment dont les franco-américains ont tout lieu d'être fiers. Depuis 1898, il ne s'était pas tenue à Baton Rouge une assemblée plus importante. Le personnel de la Convention est composé de 146 personnes. C'est la première fois que le sexe féminin est représenté à une Convention Constitutionnelle. Le travail à accomplir sera considérable, car comme le fait remarquer M. Fortier, il ne s'agit pas simplement d'amender ou de modifier la Constitution, il faut en créer une nouvelle de toute pièce.

M. Fortier nous promet de nous tenir fidèlement au courant du travail qui sera fait à la Convention, ce dont nous lui sommes très reconnaissants, car nous le savons tout à fait compétent en la matière.

Il adresse ses souhaits les meilleurs à l'Abeille, il est l'ami personnel de son rédacteur en chef, qu'il tient en très haute estime. Nous remercions M. Fortier d'avoir bien voulu nous accorder cette entrevue, qui nous permet de renseigner nos lecteurs sur l'œuvre importante qui se fait à Baton Rouge.

dont elle hait l'éclat resplendissant sur les bords du Rhin. La vérité est une armure que les troupes françaises portent de longue date. Elle saura de nouveau les protéger et les rendre comme par le passé invulnérables. Les bruits mensongers mis en circulation par l'Allemagne ne feront qu'augmenter le bilan d'infamies et de calomnies de ce pays. On peut s'attendre à tout d'un pays qui ne respecte ni les traités, ni la foi, ni l'honneur.

ANDRÉ LAFARGUE.